



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Continuité des missions du Programme Départemental d'Amélioration de l'Habitat Privé « Habiter Mieux en Ardennes »

Depuis septembre 2018, le Conseil départemental des Ardennes, en partenariat avec l'Anah, les EPCI, la Région Grand Est et la CAF des Ardennes, a mis en place un programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé dit « Habiter Mieux en Ardennes ». Ce programme s'adresse aux propriétaires bailleurs ou occupants, sous conditions de ressources, désireux d'engager des travaux de rénovation énergétique, des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie ou des travaux de réhabilitation/mise aux normes d'un logement dégradé ou vacant.

Il a chargé le groupement URBAM CONSEIL – SOLIHA 08 – ENERCOOP d'accompagner gratuitement les propriétaires dans leurs projets de travaux et l'obtention d'aides financières.

Dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 et des consignes sanitaires émises par le Gouvernement, le groupement a dû modifier son mode de fonctionnement.

Les agences d'Attigny et de Charleville-Mézières sont fermées au public et les visites chez les particuliers sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, le groupement continue à assurer en télétravail, aux côtés des partenaires du dispositif, ses missions de conseil et d'accompagnement des usagers et reste joignable aux horaires d'ouvertures et coordonnées habituelles :

du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Tél : 03 24 71 00 91

Mail : habitermieux08@urbam.fr

Dans ce contexte, nos équipes et nos services demeurent donc mobilisés pour apporter leur soutien aux usagers en faveur de l'amélioration de la qualité de l'habitat.

Le Président du Conseil départemental

Opération soutenue par :

